

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater au travers des médias les évènements nous ont rattrapés dans les Landes où l'épidémie, arrivée en retard, est en train de gagner du terrain.

Mme la Préfète des Landes a demandé à l'ARS de bien vouloir superviser un retour en arrière au niveau des EHPAD. En effet les établissements landais (ESMS), abritant les publics les plus à risques, sont touchés sur pratiquement tout le département (Nord et sud).

Notre cellule « COVID » a immédiatement analysée les recommandations de l'ARS et a décidé de mettre en place les mesures suivantes à partir du vendredi 2 octobre :

- Visites sur RDV à compter du vendredi 02 octobre
- Horaires : de 14h à 17h30 tous les jours de la semaine (nous avons recruté un agent spécialement pour assurer les week-ends afin de satisfaire les personnes qui travaillent. Prise des RDV entre 8h30-12h et 14h-17h30.
- Durée des visites : entre 30mn et 1h maximum tant qu'il n'y aura pas de cas.
- Seulement 2 personnes par famille
- Les visites ne pourront plus avoir lieu en chambre mais dans un espace dédié.
- Circuit : Entrée unique à l'accueil, gestes barrières, rencontre organisée au RDC du BAT D pouvant accueillir 2 familles simultanément et 2 autres familles au salon des familles plus spécialement réservé aux Résidents des unités protégées.
- Les Résidents des unités protégées seront accompagnés sur le lieu des visites.
- Pour les personnes alitées, la situation sera étudiée au cas par cas.
- 2 visites par semaine maximum (si possibilité)
- Tenue du registre avec Téléphone de la personne visiteuse afin de tracer en cas de cluster.
- Port du masque recommandé durant la visite pour le Résident (si possible)

- Les sorties de l'EHPAD pour les Résidents sont strictement réservées aux raisons médicales.

- Les bénévoles visiteurs ne pourront plus intervenir en chambre.
- Renforcement au niveau de l'information des intervenants extérieurs.
- Réévaluation du dispositif dans 15 jours (sauf cas avéré entre temps)

Nous aurions préféré ne pas en arriver là mais il semble que ce soit le moyen le plus adapté actuellement.

En espérant répondre au mieux à vos attentes je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.



J.F. BOURREL